



ACTU DU PRESIDENT

LA LETTRE DU PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNC

president.national@unc.fr

N°98 - JANVIER 2025



Le mot du président national

Extraits des vœux prononcés le 9 janvier,

Madame la ministre, merci infiniment de nous faire l'honneur de votre présence : soyez sûre que nous nous réjouissons de vous voir à nouveau « aux manettes », toujours aussi forte de vos engagements, de votre détermination et de votre dévouement à la cause combattante, surtout en cette période d'incertitude budgétaire. Vous avez sur ce sujet, comme à l'accoutumée, toute notre confiance.

Monsieur le ministre, cher Jean-Marie Bockel, président de solidarité défense.

Madame la maire du 8^e arrondissement, chère Jeanne d'Hautessere, toujours aussi fidèle à l'UNC et présente en toutes circonstances à nos côtés.

Monsieur le représentant de l'état-major particulier du président de la République, monsieur le commissaire en chef Christophe David, et nous savons à quel point le président de la République lui-même porte la plus grande attention à notre monde combattant.

Monsieur le directeur de cabinet, madame et messieurs les conseillers, permettez-moi de saluer votre écoute et le travail constructif que nous menons ensemble dans une relation de franchise et de confiance totale, et je salue tout particulièrement à cette occasion David Dominé-Cohn, qui n'a pas pu être des nôtres aujourd'hui, et Gautier Gadriot, conseillers de nos deux ministres.

Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour saluer le préfet Richard, directeur du patrimoine, de la culture et des archives, et rendre particulièrement hommage à la qualité du travail ô combien délicat et sensible de ses équipes dans la gestion des cérémonies et tout particulièrement celui de Madame Vestris et de son *team*.

Madame la directrice générale de l'ONaCVG, je voudrais, à cette occasion, rendre hommage au travail de votre office. Nous avons là un modèle de gestion paritaire exemplaire avec une administration de proximité à dimension humaine remarquable.

Je salue le major général de l'armée de l'air et de l'espace, ancien leader de la patrouille de France, cher Philippe Moralès. J'ai eu le plaisir de travailler avec lui dans l'air pur de la 3^e dimension lorsque j'étais plus jeune et lui très très jeune.

Monsieur le contrôleur général des armées Jacquot, secrétaire général du conseil supérieur de la fonction militaire.

Monsieur le général de Saint-Chamas, gouverneur des invalides.

Messieurs les officiers généraux, et je salue la présence du général Bellot des Minières et du général Woillemont, deux éminents membres de l'UNC et à jour de cotisation...

Mes chers camarades présidents d'association.

Ma chère Gabrielle Rochmann, pierre angulaire de la commission permanente du conseil d'administration de l'ONaCVG.

Messieurs les partenaires de l'UNC, et je salue la présence de Monsieur Burlett, président de la France mutualiste et de Monsieur Lara, président de la CARAC.

Mesdames et messieurs en vos grades et qualités, et tout simplement chers amis.

Encore merci de votre présence, elle témoigne d'une attention à laquelle nous sommes sensibles.

Mais avant toute chose, je voudrais mettre à l'honneur nos jeunes camarades de l'opération *Sentinelles* dont c'est le dixième anniversaire cette année. Nous les accueillons aujourd'hui pour partager ces vœux, selon cette belle tradition qu'a instauré mon prédécesseur, Pierre Saint-Macary, car nous mesurons la dangerosité croissante et avérée de cette mission dont les règles d'engagement vont bien au-delà de la légitime défense ; sachez que nous en sommes conscients. Et pour nous protéger, vous faites preuve au quotidien d'une disponibilité et d'un professionnalisme sans faille. Nous nous devons de les saluer et je vous propose de les mettre à l'honneur en les applaudissant, ils le méritent !!!

.../...

Il est de tradition de commencer par un bilan de l'année écoulée.

Je le ferai sous le prisme de la particularité de l'organisation de notre UNC et de ses 3 niveaux, national, départemental et local. Environ 150 000 adhérents, unis comme au front, selon notre belle devise, au sein d'une fédération, avec le degré de liberté et de capacité d'initiative que ce type d'organisation confère à ses membres, mais en restant groupés dans une cohérence portée par une ligne d'action commune. Nous sommes UNC à tous les étages. C'est la force de notre organisation qui, à ses 3 niveaux, national, départemental et local épouse le découpage politico-administratif de la France et, de ce fait, nous positionne, chacun à notre échelon, en interlocuteurs privilégiés, identifiés et reconnus de l'État, des élus et des autorités administratives et militaires. Mais notre véritable force se situe au niveau de nos quelque 3 000 associations locales. Un maillage territorial incomparable, un ancrage de terroir qui nous permet d'agir en proximité, de mener une action visible, palpable et concrète pour le citoyen, une action à hauteur d'homme, en s'inscrivant plein cadre dans le paysage local.

Revenons à notre bilan que je déclinerai à l'aune de cette organisation mise au service de nos valeurs cardinales : la solidarité, la mémoire et la jeunesse.

La solidarité, pierre angulaire de notre action. Auprès des plus anciens qui se trouvent souvent dans une solitude et une précarité sociale. Nous sommes à leurs côtés, en leur apportant un soutien matériel mais surtout moral et affectif. Pour nos jeunes camarades blessés et en particulier ceux atteints du syndrome post-traumatique car la reprise d'une vie normale au terme de leur parcours de soin est une séquence souvent délicate où le risque de précarisation psychologique et de dérive est bien réel. Là encore notre ancrage territorial nous permet de les détecter, de soutenir leur famille et de leur tendre la main pour les accompagner vers des structures sociales et médicales compétentes.

La mémoire. Grâce à ce maillage territorial, nous avons pu participer de façon active aux très nombreuses cérémonies locales marquant le 80^e anniversaire des débarquements et de la libération de la France. Autre temps fort, nous étions à Fréjus pour le 70^e anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine, et ce, vous avez pu le constater Madame la ministre, à grands renforts de drapeaux UNC, tout comme d'ailleurs en 2023, à l'occasion du 100^e anniversaire de la Flamme. C'est notre force que de pouvoir avoir un effet de masse, et toujours dans la plus grande des réactivités.

Enfin la jeunesse qui, vous le savez, est notre priorité. La jeunesse, c'est d'abord la transmission. Nous nous devons d'apporter notre pierre à l'édifice de sa construction citoyenne en s'investissant dans le travail de mémoire. Il faut savoir, sans se poser en donneur de leçons, leur transmettre les valeurs républicaines de notre pays pour lesquelles tant d'hommes ont donné leur vie. Sachons faire de ces jeunes de vrais patriotes et pas des patriotes par défaut. Nous avons développé au sein de l'UNC un dispositif que vous connaissez, les cadets de l'UNC, qui s'inscrit dans les missions d'intérêt général du service national universel. C'est un dispositif original parce qu'il est à la fois patriotique, mémoriel et social. Il rencontre un très vif succès au sein de nos fédérations départementales avec, fin 2024, près de 600 cadets formés en 5 ans, et un très vif succès auprès des autorités car ces cadets incarnent tout particulièrement pour elles la relève et la transmission de la mémoire.

Maintenant, quelles perspectives pour 2025 ?

Bien sûr la jeunesse reste une priorité majeure et nous poursuivrons nos actions de terrain auprès des scolaires et notre investissement dans notre dispositif des cadets de l'UNC.

La mémoire. Nous allons continuer à nous investir dans le domaine mémoriel et, à notre échelle, dans la participation aux commémorations de la Victoire de 1945 mais également à celle du début de la guerre du golfe ou de la prise du pont de Vrbanja à Sarajevo. Ces derniers anniversaires sont importants car nous abordons ici la transmission de la mémoire des Opex, beaucoup moins connues de nos concitoyens.

Enfin la solidarité, comme toujours notre mantra. Nous sommes sur le terrain et « au charbon » au travers de cette proximité qui est une de nos caractéristiques majeures, sans oublier l'aide à la reconversion des anciens militaires que nous considérons comme un aspect incontournable de l'exercice de la solidarité. Je salue à cette occasion le représentant de l'association Implic'Action, Jean-Michel Lebec, et je me félicite de l'excellence de notre partenariat dans ce domaine de la reconversion des anciens militaires.

Je voudrais aborder avant de conclure trois projets sur lesquels il me semble important de réfléchir.

Revisiter les cérémonies pour les rendre attractives est aujourd'hui un enjeu majeur. Il faut susciter l'adhésion

et la participation de tous, notamment des jeunes générations. C'est à nous, associations combattantes, en liaison avec les élus, l'Éducation nationale et l'institution militaire, de leur redonner un sens, de les incarner différemment afin qu'elles ne soient pas de plus en plus désertées. Nous sommes dans l'élaboration d'un projet que nous vous remettons, Madame la ministre, prochainement.

Créer un comité national d'entente blessés. Nombre d'entités s'impliquent dans le soutien des blessés des armées. Ils nous sembleraient pertinent, et nous y travaillons, de créer, à l'instar du comité national d'entente présidé par le général Dary, que je salue, un comité national d'entente blessés. Il ne s'agit pas de créer une usine à gaz mais une structure informelle offrant un espace de dialogue et d'information mutuelle, permettant d'optimiser le travail de toutes les associations, tout en respectant leur liberté d'action. Ce serait, et permettez-moi d'utiliser cet anglicisme, une forme de *hub* où pourrait s'exprimer l'ensemble des points de vue d'intérêt commun, à l'attention de l'institution militaire, des élus, des organismes gouvernementaux et du monde des assurances et de la prévoyance concernés par le suivi et le soutien des blessés. Nous avons fait part de cette initiative au ministère et nous souhaitons qu'elle trouve toute sa place dans le plan blessés que vous avez mis en œuvre Madame la ministre.

Enfin réfléchir à l'avenir du monde combattant et je m'adresse à vous mes camarades présidents d'association. Il me semble en effet essentiel de mener une réflexion sur le monde combattant car nous sommes aujourd'hui arrivés à un point de bascule. Le monde combattant des gros bataillons met le cap vers le soleil couchant si je puis m'exprimer ainsi. Nous vivons ainsi un vrai changement de paradigme. Jusqu'à présent, le monde combattant était essentiellement composé d'anciens appelés du contingent, dont l'ambition était certes le devoir de mémoire mais aussi l'engagement pour conquérir les droits à reconnaissance et à réparation. Ces anciens combattants de retour à la vie civile avaient un pouvoir d'influence et de rayonnement au sein de la société, ne serait-ce que par leur nombre. Or force est de constater que, demain, le cœur du monde combattant sera composé majoritairement d'anciens militaires professionnels qui ont été protégés par l'institution et, pour faire court, qui ont tout, mais dont le faible nombre ne permettra pas d'atteindre une masse critique influente. Je pourrai ajouter, et ce n'est pas le moindre des défis, que le monde combattant d'hier a géré l'abondance d'adhérents et que, demain, les associations devront se partager leur rareté.

Alors comment s'adapter à cette évolution ? Quel rôle devons-nous jouer demain, pour défendre la législation combattante, la mémoire ou soutenir nos blessés ? Comment faire pour garder une véritable identité combattante et ne pas se reclure dans la seule dimension mémorielle ? Quelle place consacrer aux réservistes qui pourraient être demain le renfort indispensable pour nos associations combattantes ? Quelle stratégie utiliser pour influencer et rayonner auprès des décideurs ? Au fond, comment maintenir le lien armées-Nation pour faire en sorte que « le soldat inconnu d'hier ne devienne pas le soldat méconnu d'aujourd'hui » ? Quelle part prendre à la construction de l'esprit de défense et de la résilience de la Nation ?

Voilà beaucoup de questions, et comme a dit un général célèbre « vaste programme » ...

Sur ces éléments de réflexion que je vous livre, je voudrais, Madame la ministre, vous assurer que vous pouvez compter en toutes circonstances sur l'Union nationale des combattants, ses quelque 150 000 adhérents et son formidable réseau. Nous avons un moral d'acier, et, comme on dit chez les aviateurs, pour 2025, c'est manette en avant et on branche la post-combustion [...]

Madame la ministre, je vous remercie à nouveau de votre présence et je vous souhaite, mes chers amis, une très belle année 2025 [...]



RETROSPECTIVE

jeudi 9 janvier

Vœux de l'UNC au siège national

Mercredi 15 janvier

Conseil d'administration du Fonds de dotation
du Bleuet de France
Bureau national en visioconférence

Lundi 20 janvier

Vœux du président de la République

Mercredi 22 janvier

Entretien avec le général d'armée aérienne (2S) Maire,
président de Tego
Vœux de la SNEMM
Vœux de Solidarité Défense

Vendredi 24 janvier

Entretien avec le directeur de cabinet adjoint de la ministre
déléguée à la Mémoire et aux Anciens combattants

Mercredi 29 janvier

Déplacement sur la BA 113 de Saint-Dizier

Dimanche 2 février

Messe de fondation et ravivage de la Flamme

Mercredi 12 février

Conseil d'administration de la
Fondation du souvenir de Verdun

Mardi 7 janvier

Prise d'armes du ministre des Armées

Mardi 14 janvier

Réunion de travail à l'ONaCVG
Entretien avec la Cour des comptes

AGENDA

Jeudi 16 janvier

Vœux de la maire du 8^e arrondissement de Paris

Mardi 21 janvier

Vœux de Tego

Jeudi 23 janvier

Colloque de l'armée de l'air et de l'espace

Mardi 28 janvier

Vœux de l'ONaCVG

Vendredi 31 janvier

Conseil d'administration en visioconférence
AG de l'UNC de Saint-Cyr-l'École (78)

Lundi 3 février

Journée d'information des nouveaux présidents